MOISSON D'AUTOMNE

Fruits, légumes et politiques

Du 15 au 16 novembre 2022

#Moissondautomne

ACDFL
ASSOCIATION CANADIENNE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

FRUIT & VEGETABLE GROWERS OF CANADA | PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DU CANADA

Priorité à l'accès aux aliments

CONTEXTE – IMPORTANCE

- Notre secteur contribue largement au PIB du Canada et à la création d'emplois dans les communautés rurales et urbaines d'un océan à l'autre. En plus des contributions économiques, notre secteur apporte également aux familles canadiennes de la nourriture salubre et nutritive qui est essentielle au soutien de leur santé et de leur bien-être.
- Les perturbations observées dans la chaîne d'approvisionnement, les pénuries de main-d'œuvre et les augmentations massives des coûts, qu'il s'agisse des intrants de culture, de l'équipement, de l'emballage ou de l'expédition, menacent la sécurité alimentaire nationale du Canada et la viabilité économique à long terme du secteur des fruits et légumes frais. Ces coûts ne peuvent être entièrement absorbés par le secteur et ont déjà commencé à être transférés aux consommateurs, touchant surtout les ménages qui peuvent le moins se les permettre.
- Même avant ces récents bouleversements, près de 80 % des Canadiens ne mangeaient pas assez de fruits et de légumes, ce qui se traduit par une augmentation des coûts des soins de santé – un fardeau économique calculé en milliards de dollars par an. L'insécurité alimentaire croissante des ménages canadiens ne fera qu'aggraver ce problème.
- Au cours des dernières années, la pandémie, les événements météorologiques dévastateurs et les perturbations aux ports d'entrée, ont tous mis en lumière les graves répercussions que ces événements peuvent avoir sur la disponibilité des aliments au Canada. Heureusement, ces enjeux ont également démontré qu'il est possible de mettre en place des solutions efficaces lorsque les ministères, des partenaires internationaux, le secteur et d'autres intervenants collaborent avec urgence et dans un but précis.
- Aux États-Unis, les efforts liés à la réforme du transport maritime, le cadre de transformation du système alimentaire de l'USDA, ainsi que la stratégie nationale sur la faim, la nutrition et la santé offrent des exemples d'actions interdépartementales visant à soutenir le système alimentaire. Le gouvernement fédéral devrait faire preuve d'un leadership équivalent pour garantir un accès ininterrompu aux aliments et biens essentiels pour tous les Canadiens.

MESURES REQUISES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

- **Soutenir un système alimentaire canadien renforcé et la sécurité alimentaire pour tous les Canadiens en faisant de la production de denrées alimentaires et de l'accès aux aliments et aux biens essentiels une priorité pangouvernementale dans la législation, les politiques et la gestion des crises. Cela inclut l'adoption d'une approche réglementaire systémique qui prend rigoureusement en compte les impacts ou les entraves involontaires à la chaîne d'approvisionnement alimentaire dans les réglementations et politiques nouvelles et existantes.**
- **Mettre en œuvre des programmes et les politiques qui répondent aux problèmes importants qui affectent la capacité de production de fruits et légumes frais, comme la disponibilité et les coûts de la main-d'œuvre, les intrants pour la production et le transport.**
- **Faire avancer les mesures favorisant la recommandation du Guide alimentaire canadien visant à remplir la moitié de son assiette de fruits et de légumes, notamment en finançant l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation scolaire et d'un programme national de repas scolaires sains.**
- **Créer un Office de la chaîne d'approvisionnement pour unifier les activités du gouvernement fédéral, comme le recommande le rapport final du Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement.**
- **Travailler proactivement avec tous les ministères et avec les autorités portuaires et d'autres intervenants pour mettre en place un processus officiel permettant le libre mouvement des aliments comme biens essentiels lors de futurs cas d'urgence ou perturbations.**

Protection financière

En octobre 2021, un détaillant de fruits et légumes du Nouveau-Brunswick **a déclaré faillite alors qu'il devait plus de 3 millions de dollars à ses créanciers**, notamment des fermes et des entreprises de commerce de gros de fruits et légumes. Cet exemple renforce **le besoin d'une protection financière** pour les vendeurs de fruits et légumes frais. Pour savoir pourquoi nous avons besoin du projet de loi C-280, consultez le site *protectproducesales.ca/fr*.

CONTEXTE – IMPORTANCE

- La culture, la récolte, l'emballage et la vente de fruits et légumes comportent des risques et des coûts supplémentaires qui sont uniques au secteur de la production de denrées périssables. Les revenus sont générés une fois le produit vendu et le paiement recueilli à la chaîne d'approvisionnement, longtemps après que l'agriculteur ou vendeur a transmis son produit. Les producteurs se retrouvent donc dans une situation de grande vulnérabilité.
- La Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI) n'est pas pratique pour les fournisseurs lorsque les acheteurs deviennent insolvables. La Loi permet aux fournisseurs de récupérer leur produit après une faillite, mais n'accorde aucun droit si le produit a été revendu, n'est plus identifiable ou n'est plus dans le même état. Puisque les fruits et légumes se gaspillent rapidement, ils peuvent rarement être repris.
- La disposition de la Loi de « super priorité » pour les agriculteurs ne s'applique pas aux fournisseurs, qui reçoivent régulièrement un paiement 30 jours (ou plus) après la livraison du produit. L'exigence selon laquelle le produit doit avoir été livré dans les 15 jours suivant la faillite pour être couvert par la super priorité signifie que la plupart des fruits et légumes frais ne sont pas protégés.
- En plus de ne disposer d'aucune mesure de protection nationale, les vendeurs de fruits et légumes du Canada font maintenant face à des risques encore plus importants en ce qui a trait aux transactions de vente effectuées avec les États-Unis, l'un des plus grands partenaires commerciaux du Canada. À une certaine époque, nos producteurs et expéditeurs canadiens auraient bénéficié d'un traitement préférentiel aux États-Unis en vertu de la Perishable Agricultural Commodities Act (PACA), laquelle aurait répondu à un besoin criant en mettant à leur disposition des outils de paiement rapide en cas de faillite de l'acheteur. Les vendeurs canadiens doivent désormais verser un cautionnement égal au double de la valeur de leur expédition. En raison du volume élevé de produits vendus aux acheteurs américains, cette situation désavantage plusieurs entreprises canadiennes.
- Une fiducie statutaire réputée limitée au Canada semblable à la PACA, protégeant les vendeurs de fruits et légumes lors de faillites, réduirait les coûts potentiels pour les consommateurs, éviterait les complications du commerce transfrontalier avec les É.-U. et éliminerait un risque inutile pour les vendeurs de fruits et légumes.

MESURES REQUISES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

- **Appuyer le projet de loi C-280, la Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais, qui prévoit l'établissement d'une fiducie statutaire présumée limitée pour protéger les producteurs et les vendeurs de fruits et légumes en cas de faillite au Canada.**
- **Demander au ministère de l'Agriculture des États-Unis de restituer l'accès préférentiel du Canada à la PACA dès l'adoption de ce projet de loi.**

LES 10 GRANDES MESURES DE SOUTIEN POUR LES FRUITS ET LÉGUMES CANADIENS

De la ferme à l'assiette, la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes contribue des milliards de dollars au PIB du Canada et génère des milliers d'emplois dans les communautés rurales et urbaines d'un océan à l'autre. Nous savons que les Canadiens sont préoccupés par la hausse des coûts des produits essentiels, y compris les fruits et légumes frais. Le soutien du gouvernement est nécessaire pour que les fruits et légumes restent accessibles aux Canadiens et qu'il soit plus facile de Visez la moitié pour votre santé avec des fruits et légumes sains et nutritifs.

PRIORITÉ À L'ACCÈS AUX ALIMENTS – Dans le secteur des fruits et légumes frais, les augmentations substantielles et cumulatives des coûts et des retards le long de la chaîne d'approvisionnement se compliquent encore davantage du fait de la grande périssabilité de nos produits. Ces coûts ne peuvent être entièrement absorbés par le secteur et ont déjà commencé à être transférés aux consommateurs, bien souvent touchant surtout les ménages qui peuvent le moins se les permettre. Pour assurer un accès continu aux aliments et aux biens essentiels pour tous les Canadiens, le gouvernement du Canada doit faire de la production alimentaire et de l'accès aux aliments et aux biens essentiels une priorité dans l'élaboration de lois et de politiques et dans la gestion des crises.

PROTECTION FINANCIÈRE DES VENDEURS DE FRUITS ET LÉGUMES – La nature hautement périssable des fruits et légumes frais et les délais de paiement plus longs dans le secteur font que la Loi sur la faillite et l'insolvabilité du Canada ne protège pas efficacement les vendeurs de produits frais lorsque les acheteurs font faillite. Le projet de loi C-280, la Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais, apporterait un soutien essentiel au secteur canadien des fruits et légumes frais, et ouvrirait la porte au rétablissement du traitement préférentiel en vertu de la Perishable Agricultural Commodities Act lors de la vente de produits aux États-Unis – et ce, sans frais pour le gouvernement. Nous exhortons tous les membres du Parlement à voter en faveur du projet de loi C-280.

RÉSILIENCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT – La pandémie, les événements météorologiques dévastateurs et les perturbations aux ports d'entrée ont mis en lumière les vulnérabilités de nos chaînes d'approvisionnement et leurs répercussions sur la disponibilité des aliments au Canada. Ils ont également démontré qu'il est possible de mettre en place des solutions efficaces lorsque les ministères et d'autres intervenants collaborent avec urgence et dans un but précis. Les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement, y compris la création d'un Office de la chaîne d'approvisionnement pour unifier les efforts du gouvernement fédéral, peuvent servir de point de départ pour faire face aux perturbations, favoriser la résilience et faire en sorte que les Canadiens puissent continuer à retrouver nos produits essentiels dans leurs assiettes.

DURABILITÉ – Le secteur des fruits et légumes frais a fait preuve de leadership dans la mise en œuvre de pratiques durables, notamment en biodiversité, émissions de gaz à effet de serre et séquestration du carbone, pertes et gaspillage alimentaire, énergie renouvelable, santé des sols, conservation de l'eau et emballages durables. La collaboration avec le secteur peut garantir des solutions efficaces et à long terme, notamment par une reconnaissance raisonnable et équitable des efforts accomplis par le passé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et mettre en œuvre des pratiques plus durables, une approche pragmatique des plastiques problématiques et des systèmes harmonisés nécessaires pour soutenir une économie circulaire, une politique et des programmes clairs pour lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaire, et l'élaboration d'une stratégie de gestion durable de l'eau à long terme.

PROTECTION DES CULTURES – Il est essentiel que le gouvernement s'engage à augmenter le financement de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), afin qu'elle puisse poursuivre ses activités d'évaluation de base ainsi que la collecte de données sur l'utilisation des pesticides et la surveillance de l'eau. Ne disposant pas des données nécessaires, l'ARLA a dû retirer l'homologation de produits phytosanitaires vitaux. Parallèlement, un gel du financement depuis au moins dix ans a entraîné un déclin de la recherche au Centre de lutte antiparasitaire. La capacité du Centre à rechercher de nouveaux outils de protection des cultures, sans lesquels les producteurs canadiens de fruits et légumes sont incapables de contrer durablement les insectes nuisibles, les maladies des plantes et les mauvaises herbes dans leurs cultures, s'en est trouvée réduite.

MAIN-D'ŒUVRE – Une stratégie nationale efficace en matière de main-d'œuvre agricole nécessitera une approche globale de la chaîne d'approvisionnement afin de s'assurer que tous les aspects du secteur agricole et agroalimentaire – de la ferme à l'assiette – sont pris en compte et soutenus. Les entreprises du secteur des fruits et légumes comptent sur le Programme des travailleurs agricoles saisonniers et le Programme des travailleurs étrangers temporaires pour remédier aux pénuries chroniques de main-d'œuvre. L'engagement du gouvernement à créer un modèle d'employeur de confiance (reconnu) nous encourage, mais nous devons nous assurer que les représentants des employés sont inclus dans la conception du programme. EDSC et IRCC ont non seulement besoin de plus de ressources, mais aussi d'une approche plus globale et interministérielle afin de gérer la venue de travailleurs internationaux en temps opportun.

COMMERCE ET ACCÈS AUX MARCHÉS – Le commerce international libre et équitable de fruits et légumes frais offre d'excellentes possibilités de croissance économique aux entreprises canadiennes et permet aux Canadiens d'avoir accès à des fruits et légumes frais et sains à longueur d'année. Pour accroître l'accès aux marchés et la durabilité du secteur des fruits et légumes frais du Canada, toutes les parties prenantes doivent reconnaître les systèmes de salubrité des aliments et uniformiser la réglementation relative aux pesticides, aux produits et aux résidus de pesticides. Parallèlement, les liens de la chaîne d'approvisionnement en matière de transport, d'accès frontalier et de ports d'entrée et de sortie sont essentiels pour assurer la fluidité de la circulation de marchandises essentielles et hautement périssables au-delà de notre frontière.

INNOVATION ET RECHERCHE – La vigueur et la croissance du secteur canadien des fruits et légumes dépendront de notre capacité à tirer parti de l'innovation. Les entreprises investissent dans l'automatisation et les nouveaux systèmes, mais la mise en œuvre de ce type d'innovations nécessite des ressources financières et humaines. Or, la pandémie, les perturbations observées dans la chaîne d'approvisionnement et l'environnement inflationniste actuel ont rendu ces ressources plus difficiles à obtenir pour beaucoup. Le financement pour les infrastructures rurales de large bande doit être rapidement déployé dans tout le pays, ainsi qu'un financement dédié aux innovations futures dans la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais, pour stimuler le secteur et favoriser notre concurrence actuelle.

GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE (GRE) – Les outils de GRE sont essentiels pour la viabilité du secteur de l'agriculture du Canada. Nous nous réjouissons de la décision du gouvernement d'augmenter le taux d'indemnisation dans le cadre du programme Agri-stabilité, et nous espérons que d'autres améliorations pourront être apportées pour améliorer l'accessibilité au programme en augmentant le niveau de déclenchement. Nous savons que le gouvernement cherche à incorporer des plans environnementaux dans les programmes de GRE dans le prochain cadre stratégique. Afin d'investir dans l'adaptation environnementale et la réduction des effets contre l'environnement, les producteurs doivent avoir l'assurance que les outils de gestion du risque sont efficaces. Nous soutenons les investissements dans l'adaptation environnementale et la réduction des effets contre l'environnement, mais pas au prix d'un programme de gestion du risque essentiel.

MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION – Moderniser la réglementation est un processus nécessaire pour maintenir et renforcer la concurrence mondiale du secteur des fruits et légumes frais. Bien que la décision du gouvernement d'accroître les consultations soit bien accueillie, il reste encore du travail à faire pour s'assurer que ces consultations procurent des avantages tant pour le gouvernement que pour les intervenants. Des ressources telles que l'Outil d'évaluation de la compétitivité du Conseil du Trésor devraient être déployées dans l'ensemble du gouvernement pour permettre une meilleure compréhension des coûts administratifs ou autres liés aux changements proposés et à l'élaboration de règlements efficaces qui répondent aux besoins du secteur et de la population canadienne.

LE SAVIEZ-VOUS?

- **En 2021, 15,9 % des ménages des dix provinces ont connu un certain niveau d'insécurité alimentaire.** *PROOF, 2022.*
- **Les perturbations observées dans la chaîne d'approvisionnement et les conditions de croissance défavorables ont fait grimper les prix des fruits frais de 9,6 % en mars 2022 par rapport au même mois en 2021.** *Statistique Canada, 2022.*
- **Plus de 26 % des Canadiens ont réduit leur consommation de fruits et légumes au cours de la dernière année en raison de l'augmentation des prix.** *Université de Guelph, 2022.*
- **Le projet de surveillance des intrants agricoles (Farm Input Monitoring Project) de l'Ontario mené par le campus Ridgetown de l'Université de Guelph illustre les augmentations spectaculaires du coût des intrants pour la production de cultures de mai 2021 à mai 2022, les principaux intrants comme le diesel et les engrais azotés enregistrant une hausse de 100 % ou plus.**
- **Dans le cadre d'un sondage des membres en octobre 2021, 92 % des agriculteurs ont rapporté une pénurie de main-d'œuvre. Ce chiffre s'élevait à 75 % pour les grossistes, et à 100 % pour les détaillants, avec le plus grand écart rapporté auprès de la main-d'œuvre en entrepôt. Ces pénuries ont été signalées dans les communautés rurales et urbaines.** *Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, 2021.*
- **La valeur à la ferme des fruits et légumes produits au Canada a augmenté pour atteindre 5,7 milliards $ en 2020.** *Statistique Canada, 2021.*
- **En 2019, la chaîne d'approvisionnement du secteur des fruits et légumes soutenait 249 000 emplois dans l'économie canadienne.** *Rapport du REIR 2019.*
- **Près de 80 % des Canadiens ne mangent pas assez de fruits et de légumes selon les recommandations du Guide alimentaire canadien, ce qui entraîne un fardeau économique estimé à 4,4 milliards de dollars.** *Krueger Report, 2017.*

Au sujet de

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, est un organisme à but non lucratif qui représente des entreprises actives dans la commercialisation de fruits et légumes frais au Canada, depuis les étapes de la production jusqu'à leur distribution aux consommateurs, couvrant l'ensemble du secteur des fruits et légumes. Les membres de l'Association comprennent les principaux producteurs, expéditeurs, emballeurs et négociants; importateurs et exportateurs; sociétés de transport et de logistique; courtiers, distributeurs et grossistes; détaillants et distributeurs de services alimentaires; et les exploitants et transformateurs de légumes et de fruits fraîchement coupés. Fondée en 1925, L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes est fière de représenter plus de 840 membres canadiens et internationaux qui sont responsables de 90 % des ventes de fruits et légumes frais au Canada. Pour de plus amples renseignements concernant les priorités relatives aux politiques de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, communiquez avec Shannon Sommerauer, directrice, Relations gouvernementales, à ssommerauer@cpma.ca ou au 613-884-3567.

www.acdfl.ca

À propos des

Les Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC) sont une association à adhésion volontaire établie à Ottawa, sans but lucratif, qui représente les cultivateurs de fruits et légumes de partout au Canada œuvrant dans la production de plus de 120 types de produits d'agriculture répartis dans plus de 14 237 fermes, avec des rentrées de fonds directement de la ferme de l'ordre de 5,7 milliards de dollars en 2020. Depuis 1922, les Producteurs de fruits et légumes du Canada se sont penchés sur des enjeux importants ayant influé sur le secteur horticole du Canada, prônant une alimentation saine, salubre et durable, tout en s'assurant du succès et de la croissance de notre secteur. Pour de plus amples renseignements concernant les priorités relatives aux politiques des Producteurs de fruits et légumes du Canada, communiquez avec Robyn McKee, gestionnaire, Politique et relations gouvernementales, à rmckee@fvgc.ca.

www.fvgc.ca/fr

ACDFL
ASSOCIATION CANADIENNE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

FRUIT & VEGETABLE GROWERS OF CANADA | PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DU CANADA

#Moissondautomne